



Fiche d'inscription

Les Formations de Atout France - 2015

Les marques et les labels territoriaux

Comment et pourquoi créer une marque de territoire ?

Comment gérer la notion de qualité derrière la marque ?

Quels critères d'attribution ?

La notion de labels territoriaux

MERCREDI 7 OCTOBRE, de 9H00 à 17H00

Atout France - 79/81, rue de Clichy - 75009 Paris - Métro ligne 13, station : Place de Clichy

Cible concernée Directeurs généraux, commerciaux, marketing, de la communication, qualité, responsables opérationnels, responsables territoriaux.

Objectifs et contexte

A l'heure où les marques territoriales fleurissent un peu partout en France et dans le monde, elles impactent fortement la stratégie touristique des territoires et donc des acteurs concernés.

L'objectif de la formation est double :

- d'une part, mieux comprendre les enjeux des marques territoriales : leur fonctionnement, leurs fondamentaux, les facteurs de succès, et analyser la place du tourisme et de la destination dans ces démarches. Qui sont les initiateurs de la marque et quelles sont ses composantes ?
- d'autre part, élargir la réflexion à la création de labels territoriaux. Ces derniers sont un signe de reconnaissance et de qualité pour des entreprises citoyennes et responsables qui portent les valeurs de la marque territoriale. Comment mettre en place un label ? Quels sont les opportunités et les risques ?



Contenu de la formation

Les marques territoriales : de quoi s'agit-il exactement ? Pourquoi y avoir recours ? Qui a un intérêt à en développer une ?

Quels sont les besoins explicites et implicites des acteurs en présence ? Comment intégrer tous les partenaires de la marque, qu'ils soient privés ou publics ?

Il s'agira également d'appréhender comment toutes ces marques territoriales s'enchevêtrent, se superposent et parfois même se font concurrence.

Tels sont les sujets principaux abordés dans la première partie de la formation qui sera enrichie d'exemples constructifs d'un point de vue pédagogique, permettant ainsi d'illustrer au mieux la théorie.

Dans la deuxième partie de la formation, les notions de qualité qui se cachent derrière les marques territoriales, ainsi que les labels territoriaux feront l'objet d'une étude approfondie. L'univers de la marque de territoire s'élargit par la création de labels territoriaux. Ces derniers sont un signe de reconnaissance pour des entreprises citoyennes et responsables qui portent les valeurs de la marque territoriale. Quelle est leur utilité ? Quels sont les opportunités et les risques ?

Les réponses à ces questions seront apportées à travers des exemples forts tout au long de cette deuxième partie de formation.

Méthode

La formation délivrée a pour objectif de guider et d'accompagner le participant dans la mise en œuvre ou l'évaluation d'une marque ou d'un label territorial au travers d'outils et instruments de management adaptés.

Intervenant formateur : Yvan AYMON est le directeur d'ERTENZ CONSEIL. Il est l'initiateur et le porteur du projet *Valais Excellence* et le concepteur de la marque Valais, les Alpes-Source en Suisse. Par la création et le développement de ces projets marketing, Yvan Aymon a pu tirer des enseignements très profitables sur la mise en place d'une démarche territoriale visant l'application des principes du développement durable et de la qualité dans et par les entreprises. Ses expériences et compétences dans la qualité et le marketing lui ont apporté une reconnaissance internationale qui l'amène à intervenir comme formateur, conférencier ou consultant en France, en Suisse et dans plusieurs pays africains. Il est également chargé de cours pour différentes universités et écoles supérieures, notamment, la Sorbonne, Sciences Po Aix-en-Provence, les Hautes Ecoles Spécialisées de Suisse occidentale, l'Université de Genève, etc.

Date limite d'inscription : mercredi 30 septembre 2015

Programme de la formation

- 09H00 Introduction : présentation et rappel des objectifs de la journée
Les marques territoriales : de quoi s'agit-il exactement ? Pourquoi y avoir recours ?
Qui a un intérêt à développer une marque ?
Quels sont les besoins explicites et implicites des acteurs en présence ?
- 11H00 Pause
- 11H15 Comment fonctionnent les marques ? Quels sont les fondamentaux, les facteurs de succès ? Comment intégrer tous les partenaires de la marque, qu'ils soient privés ou publics ?
Travail pratique suivi d'un échange entre les participants
- 13H00 Pause déjeuner
- 14H00 Les labels territoriaux
L'univers de la marque de territoire/destination par la création de labels territoriaux
Quelle est leur utilité ?
- 15H30 Pause
- 15H45 Comment mettre en place un label ? Quels sont les opportunités et les risques ?
Travail de groupe
Restitution et débriefing
Conclusion
- 17H00 Fin de la journée de formation

Frais d'inscription à la formation : 665 € HT (+TVA 20%) = 798 € TTC par personne



NOM DE LA SOCIETE/STRUCTURE :.....

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de TVA intracommunautaire :

NOMBRE DE PARTICIPANT(S) :

MONTANT TOTAL DES INSCRIPTIONS :€ HT, soit€ TTC

1ER PARTICIPANT : NOM ET PRÉNOM :.....

FONCTION :

ADRESSE COMPLÈTE :

COURRIEL : **TÉLÉPHONE :**

2^E PARTICIPANT : NOM ET PRÉNOM :.....

FONCTION :

ADRESSE COMPLÈTE :

COURRIEL : **TÉLÉPHONE :**

Votre inscription sera prise en compte à la condition que tous les champs ci-dessus soient complétés

Coordonnées de l'entité juridique à facturer, si différentes des coordonnées déjà indiquées plus haut.

Sans indication de votre part, la facture sera émise à l'attention de la l'entité dont les coordonnées figurent ci-dessus.

Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville:.....

N° de TVA intracommunautaire :





Conditions générales de vente

Votre règlement doit impérativement nous parvenir au moins huit jours avant la journée de formation. Développement et Qualité vous confirmera l'inscription. Une facture acquittée datée du jour de la formation vous sera transmise en retour.

Sans annulation écrite et datée de votre part ou pour une annulation écrite et datée transmise moins de huit jours calendaires avant la date de la formation, l'ensemble des frais d'inscription concernant la participation de personnel de votre société/structure à cette journée de formation sont dus. **Les annulations écrites et datées doivent être envoyées à**

DEVELOPPEMENT ET QUALITE
5 rue Las Cases - 75007 Paris
ou patrice.dublet@developpement-qualite.com

Pour des raisons évidentes de qualité et d'efficacité le nombre de participants à la formation est volontairement limité à 20 personnes par journée. Si le nombre d'inscrits était trop important Développement et Qualité en accord avec Atout France proposerait la tenue d'une formation supplémentaire. Développement et Qualité en accord avec Atout France se réserve le droit d'annuler ou de reporter la journée de formation.

Traitement des informations recueillies

Toutes les informations recueillies dans le cadre du dispositif de Formations (coordonnées, nom, prénom, questionnaire de satisfaction notamment) seront transmises à Atout France. Une déclaration normale (art 23 de la loi du 06/01/1978 modifiée) a été faite auprès de la CNIL. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à récolter les avis des participants sur les formations reçues. Les destinataires des données sont : Atout France et Développement et Qualité.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Développement et Qualité 5 rue Las Cases 75007 Paris. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Je m'engage à régler à l'ordre de **DEVELOPPEMENT ET QUALITE** selon les conditions générales de ventes, la somme correspondant aux frais d'inscription du(es) inscrit(s) à la journée de formation incluant les pauses cafés et le déjeuner.

Date

Signature

Cachet de l'organisme (obligatoire)

DOCUMENT A RETOURNER DATE ET SIGNE AVEC LE CACHET DE LA SOCIETE A

DEVELOPPEMENT ET QUALITE
5 rue Las Cases - 75007 Paris
Ou patrice.dublet@developpement-qualite.com
Tél : 01 44 05 92 70

